



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4472

Demande d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6.000 € à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre des Actions d'éducation artistique animées par les Célestins, Théâtre de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4472 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
D'UN MONTANT DE 6.000 € A LA DIRECTION
REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES AUVERGNE
RHONE-ALPES DANS LE CADRE DES ACTIONS
D'EDUCATION ARTISTIQUE ANIMEES PAR LES
CELESTINS, THEATRE DE LYON (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **8 janvier 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de leur saison 2018/2019, les Célestins, théâtre de Lyon présentent en partenariat avec des lycées professionnels de la région Auvergne Rhône Alpes un projet d'action d'éducation artistique.

Cette action concerne des jeunes éloignés de la culture et vise à leur offrir une découverte du théâtre contemporain ; ceci par un travail de lecture et de mises en espace de textes écrits aujourd'hui, ainsi que des temps de rencontre avec des auteurs et /ou des metteurs en scène. Fort de l'intérêt que représente cette action portée par les Célestins depuis plusieurs années, nous tenons à la poursuivre sans en changer les objectifs, à savoir : construire des parcours pédagogiques pour des élèves de lycées professionnels, situés hors de Lyon, et éloignés des diverses offres culturelles, en travaillant au sein des classes sur le temps scolaire, pour qu'aucun jeune ne soit exclu de cette sensibilisation.

Dans le cadre du projet, les Célestins, théâtre de Lyon sollicite le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 6.000 €.

Oùï l'avis de la commission culture – patrimoine ;

DELIBERE

1- Monsieur le Maire est autorisé à demander une subvention de fonctionnement d'un montant de 6.000 € à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre des projets d'éducation artistique 2018 – 2019 des Célestins, théâtre de Lyon.

2- La recette perçue sera imputée au budget annexe 03 de l'exercice 2019 comme suit : Programme PEDAGCULT – opération ACPEDAG – nature 74718 – fonction 313.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER